

jeunes enfants, par leurs réflexions simples, mais pertinentes, proposèrent des solutions ; tout ceci tendant à faire ressortir la finalité de notre monde industriel et commercial : le profit.

Chacun fit de son mieux pour répondre aux diverses questions. DERAND prit une part active au débat, passant le micro aux jeunes comme aux adultes, insistant sur notre responsabilité dans cette lutte pour laisser à nos enfants et petits-enfants une perspective de jours meilleurs. J'abordai la protection de la nature, avec les dunes, la faune marine, et la pêche.

Mais, très vite, à l'initiative du Comité de Défense de la Laïta, le débat se cristallisa sur la pollution de cette rivière par les papeteries de Mauduit. On aborda la politique de ces industries..., puis la politique tout court !

Qui est responsable ? Les pouvoirs publics ? L'industrie privée ?

Le Comité de Défense rejeta d'emblée la solution du tuyau en mer, sans pour autant donner d'autres solutions concrètes. Je fis part de mon désaccord sur une prise de position trop nette et trop simpliste, car il est indispensable d'étudier préalablement l'aspect scientifique de toutes les solutions proposées.

Cette soirée très animée montra l'intérêt du public, et des jeunes, pour ces problèmes, mais aussi une prise de conscience très nette... avec cependant quelques désaccords. Elle s'acheva sur une motion du Comité de Défense, invitant les estivants du V.V.F. à signer la plainte pour pollution déposée en mairie de Quimperlé.

Une distribution de tracts de notre association, sur la protection des dunes, et le remembrement, eut lieu. Malheureusement, les conditions matérielles ne nous ont pas permis de mieux faire connaître la S.E.P.N.B. et ses publications.

G. CHAPUY.

COURRIER DES LECTEURS

« Puis-je vous suggérer que pour certains abonnés dont je suis, à côté de vos nombreux articles relatifs à la biologie, il serait intéressant de pouvoir être au courant de la recherche minéralogique en Bretagne — recherches nouvelles, réouverture d'exploitations anciennes dues à la conjonction actuelle, etc. — Ceci n'est qu'une simple suggestion qui pourrait pour certains augmenter l'intérêt de votre belle revue. Je vous remerciais d'y porter attention. »

L. M. (Rostrenen).

N.D.L.R. — Penn ar Bed contiendra prochainement un article sur « les bassins houillers du Finistère ».

« Le courrier des lecteurs : si des groupements politiques, selon J. P. F. (Lorient), vous font concurrence c'est que vous valez quelque chose, donc restez vous-mêmes, c'est-à-dire scientifiques car, personnellement, je crois que le reste est éphémère. »

E. G. (Audierne).

« Entièrement d'accord avec J. P. F. ; n° 79 »

G. L. T. (Belle-Ile).

« J'ai entendu dire qu'allait paraître un *Penn ar Bed* destiné aux jeunes, ce qui est fort bien. J'espère qu'on en sera avisé par voie de presse sinon individuellement car j'y abonnerai l'établissement où j'enseigne les Sciences Naturelles et, sans doute certains élèves seront intéressés par cette publication (si elle s'avère digne d'intérêt).

D'autre part, j'espère que *Penn ar Bed* va continuer à publier des études scientifiques valables (comme la Processionnaire du pin) et non sombrer dans une vulgarisation désirée par certains lecteurs, mais qui enlèverait tout intérêt à *Penn ar Bed* pour beaucoup d'autres car la plupart du temps vulgarisation = banalités. »

A. L. G. (Auray).

« Me référant à quelques observations présentées par divers membres lors de l'Assemblée générale du 12 mai 1974, je suis moi aussi d'avis :

1° que les articles paraissant dans *Penn ar Bed* ne tombe pas dans un excès de technicité car la protection de la nature est bien l'affaire de tous.

2° que l'action de la S.E.P.N.B. débouche autant que possible sur des démarches pratiques et cela en vue d'obtenir des résultats tangibles. Je sais bien que trop souvent ce sont les maires ruraux qui ouvrent les bras aux promoteurs, massacreurs de sites, mais il semble bien que les administrés ne soient pas toujours d'accord. C'est donc eux qu'il faut alerter... »

G. C. (Hyères)

« Un mot tout de même au sujet du numéro consacré à la protection de la nature. Je pense que dans le contexte actuel, des numéros de ce genre s'imposent. L'action concrète est, en effet, très importante de nos jours. Je vous félicite donc de cette initiative qui n'était pas sans risques, et j'espère que vous pensez progresser dans ce sens. »

A. L.

Appel pour le Larzac

L'Association de Sauvegarde du Larzac et de son Environnement (B.P. 96, 12100 Millau) fait appel à l'appui le plus large et à la mobilisation de tous ceux qui se sentent concernés par son combat. Dons à verser à l'adresse ci-dessus.

Tout particulier peut, en outre, souscrire à l'achat de terrains du Groupement Foncier Agricole Larzac I à raison de 1 000 F la part. S'adresser C.F.A., Chambre d'Agriculture, route de Moyrazès, 12009 Rodez.

Publication de la S.E.P.N.B.

La Société vient d'éditer « La Végétation et la Flore de la presqu'île de Crozon » par A.-H. DIZERBO. Ce petit volume (106 p., 22 fig.) fournit des itinéraires d'herborisation pour ceux qui aiment parcourir la presqu'île de Crozon. La vente en est assurée par le secrétariat de la S.E.P.N.B. au prix de 22 F l'exemplaire.

Vente des numéros de « PENN AR BED »

Tous les numéros sont actuellement disponibles, soit sous forme originale en typographie, soit sous la forme offset (pour les numéros épuisés, réédités) au prix de 10 F, sauf le n° 41 (rare, 12 F) et le n° 69 (important fascicule sur la Brière, 12 F).

Année complète (offset ou typographie)	40 F
Collection complète (comportant certains numéros en offset) du n° 1 au n° 79	430 F

Brochures :

● Les Minéraux de Basse-Bretagne	18 F
● Le Saumon en Bretagne	10 F
● Les Dunes du Massif armoricain (étude écologique)	10 F
● Le Parc d'Armorique (les Monts d'Arrée)	10 F
● La Réserve du Cap Sizun	5 F
● La Réserve du Cap Fréhel	5 F
● Le Parc Naturel Régional de Brière	18 F
● L'aquaculture marine	18 F

Le sommaire des numéros anciens est fourni sur simple demande, accompagnée d'une enveloppe timbrée pour réponse.

NOTA. — Pour toute commande passée directement au Secrétariat, ajouter 10 % au prix de la commande, pour les frais postaux.

Le présent numéro a été tiré à 6 500 exemplaires